

Evaluation de départ AE Boîte automatique

Procédure d'évaluation

Ce test se déroule avec l'accompagnement d'un formateur puis en autonomie sur un simulateur de conduite doté d'une boîte de vitesses automatique. Il n'impose pas un nombre d'heures, c'est un prévisionnel.

Il pourra être revu à la baisse, par l'implication de l'élève dans la formation, ainsi que par la fréquence des heures.

Cette évaluation permettra, en concertation avec l'école de conduite, d'organiser un calendrier de formation.

Elle se compose de trois parties :

- La première concerne l'identité et regroupe quelques informations générales sur le parcours de l'élève.
- La deuxième permet de mesurer les connaissances en matière de signalisation et de règles de conduite.
- La troisième mesure les connaissances en matière de mécanique, les habiletés ainsi que la perception visuelle.

L'évaluation vise à la production d'un résultat codifié à 5 niveaux de performance conduisant à 5 tranches de propositions de volumes horaires.

Ce test durera environ 45 minutes.

Détail des compétences évaluées

Domaine	Critères évalués
1. EXPÉRIENCE DE LA CONDUITE	Permis possédés Véhicules conduits Zone d'évolution à bord du véhicule Temps de pratique en conduite Contexte d'accompagnement ou pratique autonome.
2. CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE SIGNALISATION	Capacité à identifier des panneaux de signalisation selon leur forme.
3. CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE CODE DE LA ROUTE	Capacité à répondre à un qcm dans un temps limité (série de 20 questions) sur la base de photographies illustrant des mises en situation de conduite. Connaissances en matière de règles de circulation, signification de la signalisation et priorités de passage.
4. CONNAISSANCES THÉORIQUES SUR LE VÉHICULE	Capacité à répondre à un qcm à 3 propositions dans un temps limité sur une série de 12 questions déclinées en 4 thèmes techniques : Direction - Boîte de vitesses - Dispositifs de sécurité - Freinage.
5. ATTITUDES À L'ÉGARD DE L'APPRENTISSAGE	Hiérarchisation des raisons du choix de l'école de conduite : réputation, offre de formation versus prix, proximité.

6. ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA SÉCURITÉ	Hiérarchisation des attitudes à l'égard de la sécurité : limitation aux aspects techniques et réglementaires de la conduite versus adaptation au contexte et partage de l'espace routier.
7. MÉMORISATION	Capacité à mémoriser une séquence de 7 points constituant la chronologie d'installation au poste de conduite. Séquence lue et affichée à l'écran. La demande de restitution intervient à la fin de l'évaluation. Elle s'appuie sur la demande d'attribution d'un numéro à donner aux différents éléments de la liste, présentés dans le désordre, pour retrouver la chronologie présentée en début d'évaluation.
8. HABILITÉS (COORDINATION ET SYNCHRONISATION DES GESTES) CAPACITÉS D'ACQUISITION RAPIDE DES HABILITÉS INDISPENSABLES DU CONDUCTEUR. DÉMARRAGES-ARRÊTS.	Compréhension : Suite à des explications visuelles et auditives, l'utilisateur doit réaliser des démarrages-arrêts. Capacité de compréhension en prenant en considération le nombre d'explications qui auront été nécessaires avant de commencer l'évaluation sur les démarrages-arrêts. Habilités : Habilités à utiliser les commandes du véhicule en prenant en considération le nombre d'erreurs faites lors de l'évaluation sur les démarrages-arrêts.
9. MANIPULATION DU VOLANT	L'évaluation porte sur la compétence à suivre une trajectoire à une vitesse faible et en manipulant le volant pour faire un parcours en slalom entre des cônes. L'intervention sur la pédale de frein peut impacter le résultat.
10. TRAJECTOIRE	Évaluation de la latéralité et de la capacité à suivre une trajectoire imposée. Suivi à une vitesse imposée, d'une trajectoire dessinée sur la route.
11. OBSERVATION, REGARD, EMOTIVITÉ	Test de compétences visant à mesurer : la capacité de résistance à la pression sociale, les capacités d'observation, d'anticipation d'obstacles, de gestion des allures en fonction des prescriptions, de gestion des trajectoires, de respect de la signalisation imposant l'arrêt, de gestion des accessoires de communication. Évaluation des capacités perceptives et le temps de réponse à un stimulus visuel. Le véhicule avance automatiquement. Il est demandé de suivre une cible située sur la trajectoire.
12. PERCEPTION ET CHAMP VISUEL	Dès la perception d'une forme géométrique apparaissant dans les différentes zones stratégiques de prise d'information en situation de conduite, il est demandé de klaxonner, puis dans un second temps de cliquer à l'aide d'une souris dans la zone où la forme géométrique a été perçue.